

Le 28 avril 2009

ORANGE  
A l'attention de Monsieur ROUSSILLAT

141 Cours Gambetta

69003 LYON

**Cabinet du Maire**

Votre interlocutrice : Sandra BERNARD

Téléphone : 04.72.05.44.21

Nos Réf. : AD/SB/NF/20090403

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

Monsieur,

Nous avons adressé un courrier en date du 24 mars 2009 à la Direction générale de votre groupe (voir copie jointe) qui rappelait la réelle et vive inquiétude des Français quant aux effets des antennes-relais sur notre santé. A ce jour, nous n'avons toujours pas reçu de réponse de votre part à nos propositions.

Notre commune est au premier plan concerné : les habitants de Chassieu sont très fortement mobilisés (plus de 200 personnes au cours de réunions publiques, plus de 1 000 signatures sur des pétitions contre l'implantation d'une antenne-relais en projet, des actions relayées par les médias...). En outre, un collectif local, très actif, contre les antennes-relais s'est monté au cours du mois de novembre dernier.

Moi-même et les élus du Conseil municipal à l'unanimité sommes choqués de n'être pas concertés et consultés sur les lieux d'implantation des antennes par les opérateurs de téléphonie mobile et avons trouvé tout à fait légitimes les interrogations émises par nos administrés, en l'absence de certitudes quant aux effets des ondes électromagnétiques sur la santé.

Ces doutes et inquiétudes ont été d'ailleurs légitimés par les dernières décisions de justice qui feront jurisprudence en la matière. Comme vous le savez, ces doutes et inquiétudes sont inscrits désormais dans tous les esprits, à tel point que parlementaires et ministres se sont eux-mêmes saisis de la question sans tarder.

Aussi, jeudi 23 avril, a débuté le « Grenelle des antennes et de la téléphonie mobile » qui devrait se prolonger jusqu'au 25 mai. Le terme « Grenelle » choisi par le gouvernement est fort. Il représente toute l'importance et la portée des discussions qui s'engagent : les conclusions devront répondre aux interrogations de nos concitoyens, lever les doutes sur les risques sanitaires et donc rassurer.



Notre Conseil municipal et les habitants de notre commune souhaitent que notre ville se dote d'une charte avec les opérateurs de téléphonie mobile comme je vous l'ai déjà précisé au cours de mon précédent courrier.

Dès les conclusions du « Grenelle des antennes et de la téléphonie mobile », nous réunirons le comité de concertation que nous avons créé en janvier dernier pour faire le point sur les évolutions à venir et élaborer cette charte. Votre présence s'avèrera tout naturellement indispensable.

Dans l'attente de nous rencontrer, nous vous sollicitons à nouveau afin que, par retour de courrier, vous vous engagiez à accepter un moratoire sur tout projet d'antenne éventuel dans notre commune et à intégrer le comité de concertation en vue d'adopter une charte et d'échanger sur vos projets.

En vous remerciant de votre coopération, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,



Alain DARLAY

Courrier également envoyé à :

- Direction générale, BOUYGUES TELECOM – 20 quai du Point du jour – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
- Directeur régional réseau, BOUYGUES TELECOM – 1 Boulevard Vivier Merle – 69443 LYON CEDEX
- Monsieur WENES, ORANGE France – 1 av. Nelson MANDELA – 94745 ARCUEIL
- SFR, Direction générale – 1 place Carpeaux – Tour Séquoi – 92915 PARIS LA DEFENSE
- Monsieur PIA, SFR Direction du patrimoine, guichet unique patrimoine 5 rue Pons – 92739 NANTERRE Cedex